

## Rapport d'activités 2021

Association Coord21



Photographie : Journée conviviale de Coord21, 23 septembre 2021, Chardonne

## Sommaire

1. Introduction.....	3
2. Réalisations 2021 .....	3
2.1. Les rencontres 2021	3
2.2. Assemblée générale du 20 mai 2021	3
2.3. Journée conviviale du 23 septembre 2021	3
2.4. Autres points traités lors des séances du Comité	4
3. Finances .....	4
3.1. Présentation des comptes 2021	4
3.2. Comptes d'exploitation du 1.1.2021 au 31.12.2021	5
3.3. Bilan 2021	5
4. Composition de l'association.....	6
4.1. Membres du comité	6
4.2. Membres de l'association	6
5. Perspectives 2022 .....	7

# 1. Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande et du Tessin qui sont engagées dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échange où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

Coord21 a pour but de :

- valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales latines, des cantons et des communes,
- favoriser les échanges,
- développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable,
- renforcer la collaboration et la coordination des activités afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises,
- créer, diffuser et actualiser des outils,
- lancer des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

## 2. Réalisations 2021

### 2.1. Les rencontres 2021

Les principales rencontres ayant eu lieu en 2021 sont :

4 février	Réunion du comité à Lausanne et par visioconférence
23 mars	Réunion du comité à Lausanne et par visioconférence
4 mai	Réunion du comité à Lausanne et par visioconférence
20 mai	Assemblée Générale de l'association en visioconférence
23 septembre	Journée conviviale à Chardonne
28 septembre	Réunion du comité par visioconférence
16 novembre	Réunion du comité à Lausanne et par visioconférence

### 2.2. Assemblée générale du 20 mai 2021

Malgré le contexte particulier de la situation sanitaire, l'Assemblée générale 2021 a pu se tenir le 20 mai 2021. Une trentaine de représentant-e-s des collectivités membres de Coord21 se sont réuni-e-s en vidéoconférence.

### 2.3. Journée conviviale du 23 septembre 2021

Le 23 septembre 2021, les membres de Coord21 ont pris le funiculaire depuis la Ville de Vevey pour se rencontrer dans la Grande salle de la Commune de Chardonne, Vaud. Après un accueil très chaleureux de la Commune de Chardonne, le municipal, Jean-Luc Ducret, a présenté les pratiques actuelles en lien avec le développement durable. Cette présentation a été suivie par l'intervention de trois membres de Coord21 qui ont partagé leurs démarches pour des manifestations durables :

- Le projet « Objectif zéro sexisme dans nos manifs » de la Ville de Genève ;
- Le Guide pratique des manifestations de la Ville de Vevey ;
- Et le KITmanif de l'Etat de Vaud.

Après un repas convivial, les membres présents sont descendus au bord du lac afin de découvrir une exposition sur les 17 objectifs de développement durable. Cette exposition, mise sur pied par la Ville de Vevey, était composée de 18 panneaux présentant chaque objectif de l'Agenda 2030 et expliquant leurs enjeux au niveau international, suisse et local.

## **2.4. Autres points traités lors des séances du Comité**

- Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes
- Consultation fédérale sur la SDD 2030
- Programme d'encouragement pour le développement durable de l'Office fédéral du développement territorial ARE
- Formation sur les achats responsables avec Pusch
- Outil de bilan carbone simplifié
- La journée de la géo information romande 2021
- RCDD et la présentation du modèle de Coord21 concernant la création des réseaux régionaux
- Droits de femmes et lutte contre les discriminations
- Newsletter de Coord21
- Secrétariat de Coord21

## **3. Finances**

### **3.1. Présentation des comptes 2021**

#### **3.1.1 Commentaires concernant les comptes 2021**

Par le passé, Coord21 a accumulé des réserves pour des projets intercantonaux, avant de les dépenser pour les réalisations. Ceci a conduit à des fluctuations importantes, sans que la santé financière de l'association ne soit atteinte. Ainsi, depuis plusieurs années, le comité de Coord21 s'attèle à stabiliser sa trésorerie à un niveau suffisant pour assurer les charges courantes, mais sans immobiliser d'importantes sommes.

2021 devait être l'année de cette stabilisation, mais le report d'activités et certains retards ont conduit à des sous-dépenses et, en conséquence, à un excédent sur l'exercice. Cette situation repousse la stabilisation annoncée lors des précédentes Assemblées générales, mais ne remet pas en question la stratégie du Comité. De manière réjouissante, la base des membres continue de croître progressivement ce qui assure un socle financier stable issu des cotisations. Du côté des charges régulières, les coûts du secrétariat ont diminué avec le remplacement de notre mandataire externe. Tout ceci assure à Coord21 une sécurité financière et permettra à l'association de développer davantage les prestations pour ses membres.

#### **3.1.2 Commentaires concernant le budget 2022**

Le budget 2022 a été validé une première fois par le Comité à l'automne 2021, puis révisé en raison des retards des projets et des excédents qui n'avaient pas été anticipés. Ce budget intègre le projet « climat en capsule » (cofinancé par les cantons, quelques villes et Coord21) qui a été initié en 2021. Une particularité de ce budget est l'ajout d'une ligne pour des projets ou des prestations qui restent à déterminer. Dans la suite des explications sur les comptes 2021, il s'agit pour le comité d'éviter de thésauriser les sous-dépenses constatées en 2021 et de les utiliser pour de nouvelles prestations en 2022. Elles seront présentées par le Comité. Les membres sont invités à communiquer leurs attentes.

### 3.2. Comptes d'exploitation du 1.1.2021 au 31.12.2021

<b>PRODUITS</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Cotisations membres	22'392.00	22'081.00
Produits des ventes du Guide Agenda 2030	858.85	2'150.00
Contributions au Guide Agenda 2030	0.00	4'800.00
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>23'250.85</b>	<b>29'031.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Mandats liés aux projets	0.00	0.00
Mandats secrétariat	11'480.00	16'831.60
Organisation de la formation	0.00	6'462.00
Sites web (coord21.ch et agenda2030.ch)	788.35	2'511.55
Editions, impressions et publications du Guide	0.00	4'050.15
Impôts et taxes	0.00	0.00
Frais divers d'exploitation	998.80	3'022.95
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>13'267.15</b>	<b>32'878.25</b>
<b>Résultat d'exploitation (Perte)</b>	<b>9'983.70</b>	<b>-3'847.25</b>

### 3.3. Bilan 2021

<b>ACTIF</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<i>Disponible, liquidités</i>		
Banque BAS	42'184.85	27'446.75
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>42'184.85</u></b>	<b><u>27'446.75</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<i>Passifs</i>		
Fournisseurs/ Créanciers	0.00	245.60
<i>Fonds propres</i>	5'000.00	
Bénéfice reporté		31'048.40
Bénéfice (Perte) de l'exercice	27'201.15	-3'847.25
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>9'983.70</u></b>	<b><u>27'446.75</u></b>

## 4. Composition de l'association

### 4.1. Membres du comité

#### **Présidente**

Madame Chiara Barberis, Ville de Genève

#### **Trésorier**

M. Guillaume de Buren, Etat de Vaud

#### **Membres**

M. Giancarlo Copetti, Etat de Genève

Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne

Mme Amélie Dupraz-Ardiot, Etat de Fribourg

M. Julien Meillard, Université de Lausanne

M. Eric Nanchen, Etat du Valais

Mme Jessica Ruedin, Ville de Vevey

M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens

### 4.2. Membres de l'association

Au 31 décembre 2021, l'association compte 76 membres, grâce à l'accueil de 5 nouvelles collectivités. L'association se compose désormais de 68 collectivités, 4 cantons et 4 institutions. Celles-ci sont réparties sur 7 cantons, soit :

**Canton de Berne** : Ville de Bienne.

**Canton de Fribourg** : Etat de Fribourg ; Ville de Fribourg ; Commune de Gletterens.

**Canton de Genève** : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Vernier ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

**Canton du Jura** : Ville de Delémont.

**Canton de Neuchâtel** : Ville de Neuchâtel ; UNINE.

**Canton du Valais** : Etat du Valais ; Commune de Grimisuat ; Ville de Martigny ; Ville de Monthey ; Ville de Sierre ; Commune de Val de Bagnes.

**Canton de Vaud** : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bogis-Bossey ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Chavannes-près-Renens ; Commune de Clarmont ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune de Dully ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Epalinges ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Ferreyres ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxens-Mézery ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Luins ; Commune de Mies ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthelaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Sullens ; Commune de Tannay ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.

## 5. Perspectives 2022

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie liée au Covid-19 et plusieurs activités de l'association ont été annulées ou reportées en raison des circonstances sanitaires. Cependant plusieurs collectivités ont rejoint l'association et les événements organisés témoignent de la dynamique maintenue dans ces conditions. Cette dynamique mérite d'être prolongée dans une logique de continuité du développement des prestations de Coord21 pour ses membres.

Les formations sous forme de modules vidéos élaborées et partiellement réalisées en 2021 seront à disposition de toutes les collectivités publiques en 2022. L'objectif du comité est de renforcer le travail de vulgarisation déjà faite par les cantons et les communes. Par ailleurs, en marge de Coord21, des coordinations intercantionales apparaissent entre certains cantons membres afin de partager les frais pour l'élaboration des instruments communs (p.ex. outils d'évaluation de la durabilité).

Les rencontres thématiques auront de nouveau lieu en 2022. Ces rencontres sont des occasions d'échanges plébiscitées par les membres. Les rencontres suivantes sont prévues :

- Rencontre thématique « Et si on arrêta le gaspillage alimentaire »
- Rencontre thématique « Economie circulaire-durable ».

Les lettres d'information seront relancées en 2022 avec pour objectif de permettre le partage des bonnes pratiques et la création de liens entre les membres.

Enfin, suite à la diffusion en 2020 du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons, la réflexion sur la suite de cette démarche est en cours, notamment en lien avec les efforts de la Confédération pour encourager la réalisation d'Agenda 2030 locaux.